



Septembre 2018

**POLITIQUES / PROCÉDURES
AUTORISATION DE PHOTOS ET VIDÉOS
(Pour tous les paroisses et groupes diocésains)**

AVANT un événement :

- Désigner une ou des personnes qui prendront des photos et (ou) vidéos
- Il y a un appareil-photo et un appareil-vidéo qui peuvent être empruntés du Centre archidiocésain, 151, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, MB. Veuillez réserver l'équipement auprès de Katelyn Sutton : 204-594-0275 ou ksutton@archsaintboniface.ca.
- Dans **tout** matériel publicitaire (affiches, feuillets, dépliants, formulaires d'inscription, etc.) qui sera distribué avant ou durant l'événement, veuillez inclure l'avis suivant :

« Au cours de (titre de l'événement), nous prendrons des photos et (ou) des vidéos de l'événement et des personnes qui y participent. Ces photos et (ou) vidéos pourraient être utilisées par l'Archidiocèse de Saint-Boniface de manière professionnelle à des fins publicitaires, tel le site Web diocésain. »

PENDANT l'événement :

- La journée même de l'événement, au moment de l'ouverture, veuillez faire une annonce publique afin d'informer les participants que des photos et (ou) vidéos seront prises l'événement. Exemple d'une annonce :

*« Au cours de (titre de l'événement), nous prendrons des photos et (ou) des vidéos de l'événement et des personnes qui y participent. Ces photos/vidéos pourraient être utilisées par l'Archidiocèse de Saint-Boniface de manière professionnelle à des fins publicitaires, en les affichant, p. ex., sur le site Web diocésain. S'il y a des parents qui sont présents avec des enfants qui ont moins de 18 ans et **qui ne veulent pas** que les photos de leur enfant soient utilisées à des fins de publicité, veuillez signer un : **Formulaire pour retirer l'autorisation d'utiliser des photos à des fins de publicité.** »*

- Si vous désirez photographier des personnes de près, veuillez leur demander la permission.

APRÈS l'événement :

- Si vous allez soumettre des photos au diocèse pour publication sur le site Web ou pour d'autres fins de publicité diocésaine :
 - choisir un maximum de 40 photos parmi toutes les photos qui ont été prises;
 - si des droits d'attribution sont nécessaires (ceci veut dire que toutes les photos doivent être identifiées avec le nom du photographe), veuillez fournir le nom du photographe et la façon dont il ou elle désire que son nom soit écrit sur les photos;
 - fournir des renseignements concernant le titre de l'événement, la date, le lieu;
 - envoyer vos photos (format JPEG) au bureau des Communications avec les renseignements ci-dessus.

- **Formulaire pour retirer l'autorisation d'utiliser des photos à des fins de publicité :**
 - Soumettre une photocopie de tout formulaire au bureau des Communications.

MERCI de votre collaboration quant à la promotion de la vie pastorale de vos paroisses et du diocèse!



Aux parents d'enfants de moins de 18 ans

Formulaire pour retirer l'autorisation d'utiliser des photos à des fins de publicité

Je retire l'autorisation de la **Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface** d'utiliser la photo de mon enfant (ou de mes enfants) à des fins de publicité, tel le site Web du diocèse de Saint-Boniface.

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Parent/gardien : _____

Signature : _____

Date : _____